



MINISTÈRE DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 6 novembre 2020

Sébastien Lecornu annonce la création par la loi d'un syndicat unique de l'eau en Guadeloupe

Le service public de distribution d'eau potable et d'assainissement, assuré par les collectivités, connaît depuis de nombreuses années des dysfonctionnements en Guadeloupe qui n'ont cessé de s'aggraver, avec de fortes incidences pour les usagers.

Cette situation apparaît d'autant plus lourde de conséquences en période de crise sanitaire. Ainsi, après avoir longtemps accompagné les collectivités pour remédier à ces difficultés, l'Etat a été contraint de prendre directement des mesures temporaires de réquisition pour réaliser les travaux les plus urgents sur le réseau pour colmater les nombreuses fuites. Ainsi, à ce jour, près de 3500 fuites ont été identifiées et plus de 2500 réparées, permettant **l'économie de près de 20 % de l'eau consommée**.

Dans ce contexte, au vu des attentes légitimes de la population de la Guadeloupe, le Gouvernement a annoncé qu'il prononcerait la dissolution par décret en Conseil d'État d'un des principaux gestionnaires de l'eau, le syndicat intercommunal d'alimentation en eau et d'assainissement de la Guadeloupe (SIAEAG). En effet cette structure n'apparaît plus en situation technique et financière de garantir la continuité du service de l'eau. Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, en a informé les élus concernés le 7 octobre et leur a demandé de préparer la continuité de la gestion des services après la dissolution du syndicat annoncée au 1er décembre 2020.

A mi-chemin de cette échéance, Sébastien Lecornu s'est entretenu par visio-conférence avec Cédric Cornet, Guy Losbar, et Jean Bardail, présidents respectifs des communautés d'agglomération de la Riviera du Levant, de Nord-Basse-Terre et de Nord-Grande-Terre, ainsi qu'avec Ferdy Louisy, président du SIAEAG, et en présence d'Alexandre Rochatte, préfet de Guadeloupe.

Lors de cet échange, Sébastien Lecornu a rappelé que **l'objectif principal était avant tout la mise en place d'un syndicat unique consacré à la gestion de l'eau potable et de l'assainissement de toute la Guadeloupe continentale (hors Marie-Galante), dont il a annoncé la création par la loi**

d'ici septembre 2021. Ce syndicat réunira toutes les collectivités qui interviennent dans la gestion de l'eau : les communautés d'agglomération, mais aussi la région et le département. Tous les participants ont appelé de leurs vœux cette création, gage d'une gestion solidaire, mutualisée et collégiale de la ressource en eau en Guadeloupe.

Dans ce contexte, le ministre a accepté, à la demande des élus et soucieux d'une bonne concertation, de repousser au 1er janvier 2021 la dissolution du SIAEAG. Ils auront ainsi le temps d'expertiser – en lien avec la région et le département - les solutions qui vont permettre une période transitoire la plus courte possible entre cette dissolution et la création du syndicat unique de l'eau.

Par ailleurs, le Gouvernement poursuivra son engagement pour que le service rendu aux usagers de l'eau en Guadeloupe soit amélioré. Il a ainsi prévu d'ores et déjà, dans le cadre du plan de relance, d'y consacrer **des moyens financiers supplémentaires, à hauteur de 10 M€ pour la période 2021-2022, soit une augmentation de 50 % des subventions annuelles de l'Etat.**

Contact presse du ministère des outre-mer

01 53 69 26 74

mompresse@outre-mer.gouv.fr